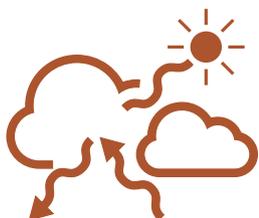




Réduire les émissions de gaz à effet de serre en production bovine



POURQUOI ?

Limiter la mortalité, la morbidité et assurer de bonne performance aux jeunes animaux sont essentiels pour l'activité viande. Ainsi, des conditions de vêlage sans problème, puis une bonne santé leurs assurent un bon départ. Au-delà de la diminution du travail, cela contribue à améliorer la productivité par UGB exprimée en kg de viande vive. Par conséquent, les résultats économiques sont améliorés et les émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) par kg de viande produite en sont réduites.

DANS QUEL CAS ?

- Un veau qui meurt c'est forcément une quantité de viande non commercialisée et des coûts d'alimentation non valorisés. Au final c'est une vache improductive.
- La morbidité, ce sont des animaux malades pendant une période affectant leur développement et la prise de poids. Elle est plus difficile à mesurer, mais elle est réelle, et elle affecte la productivité.
- La performance des broutards et broutardes aura une incidence sur le poids de vente et le prix. Un écart de 100 g de GMQ pour un mâle commercialisé à 210 jours c'est 21 kg vif et environ 60 €. Pour les génisses un poids moindre décale l'âge à la saillie, le premier vêlage et tendanciellement le potentiel du poids adulte.



Santé et croissance des jeunes animaux

Maîtriser la mortalité et la croissance des veaux améliore le résultat économique et diminue les GES

Sur un atelier naisseur de 70 vêlages, une baisse de 4 points de mortalité et une hausse de 100 g/j de croissance, permis par l'amélioration des conditions sanitaires, entraîne une baisse de 3 % des émissions de GES.

Sur le plan économique, la vente de 3 broutards supplémentaires, entraîne un gain net de 2 750€/an sur l'exploitation, malgré la distribution supplémentaire de 200 kg de concentrés par veau.

-3 % de gain possible sur les GES net

	Simulation	Témoin naisseur
Taux de mortalité	13,6 %	9,6 %
Gain moyen quotidien 0-210 jours	1 000 g/j	1 100 g/j
 Variation de l'empreinte carbone nette		-3%
Empreinte carbone nette en kg eqCO ₂ /kgv	13,4	13,0
Emission brutes de GES en kg eqCO ₂ /kgv	20,6	19,8
Production Brute Viande Vive kg/UGB	264	277
Concentré kg/UGB	355	397
EBE	26 810 €	29 560 €
 Variation de l'EBE		+ 9,4 %

MÉTHODOLOGIE

Le témoin retenu est le cas-type charolais naisseur extensif des Pays de la Loire Deux Sèvres modélisant un élevage naisseur de broutards avec engraissement d'une grande partie des femelles : 70 vêlages en 2 périodes automne et fin hiver sur 95 ha de SAU dont 95 ha d'herbe. L'âge moyen au 1er vêlage est de 35 mois avec un taux de renouvellement de 27%, une mortalité de 9,6%. Les veaux mâles et femelles nés en automne sont complétés en hiver et sevrés en juin, ceux nés fin hiver sont sevrés en septembre octobre et complétés sur la fin de la période.

À partir de ce cas-type, une simulation a été réalisée sous CAP'2ER en augmentant la mortalité de 4%, essentiellement à la naissance, et en dégradant la performance de croissance de 100 grammes par jour. Cette baisse de croissance s'accompagne d'une suppression de 200 kg de concentré destinés aux veaux compensant le manque d'aliments lait ou fourrage.

Un bon départ du veau, l'état sanitaire, suffisamment de lait de la mère, puis progressivement une alimentation en fourrage et concentré lui permettront d'obtenir un poids élevé au moment du sevrage

Une bonne maîtrise sanitaire est le fruit de nombreux facteurs :

- la préparation des vaches : états corporels et sanitaires satisfaisants (vaccins, minéralisation, oligoéléments)
- le lieu et l'environnement du vêlage (bâtiment, box de vêlage et du veau, hygiène, ...)
- la surveillance, les premiers soins et la conduite sanitaire du veau,
- l'alimentation, prise de colostrum rapide, ...
- la génétique par l'amélioration des facilités de naissance et des valeurs maternelles.

Enfin, le fait de concentrer la période de vêlage sur une durée ou les autres travaux sont limités permet de se consacrer pleinement à ce travail. La concentration de la période de reproduction, point de départ, permet de concentrer les vêlages, d'avoir des lots homogènes et d'optimiser l'alimentation et le travail.

L'important, c'est d'identifier les facteurs de risque et de les minimiser par des pratiques correctives.

En effet, les interventions médicamenteuses ne constituent pas une garantie de résultat.

Logement du veau : 2 à 4 m² selon l'âge

Cela assure sa tranquillité et limite potentiellement les accidents, notamment lors des saillies des vaches par monte naturelle. Certains éleveurs choisissent la maîtrise du moment des têtées, les croissances sont au moins équivalentes. L'expression et l'observation des chaleurs en sont facilitées. Concernant le type de bâtiment, les veaux et box de vêlages dans le fond du bâtiment avec couloir d'alimentation permettent aux veaux nés en automne d'avoir une place à l'auge. Les cases intercalées correspondent plus en termes de cohérence aux veaux nés fin hiver. Dans ce cas, le couloir d'alimentation est commun avec les vaches. Une alimentation complémentaire au lait est disponible à partir de 90-120 jours. Du bon foin et du concentré 1^{er} âge, laissant progressivement la place à du maïs ensilage éventuellement et du concentré fermier ou acheté.

L'hivernage des veaux et vaches en plein air contribue globalement au bon état sanitaire et à une moindre mortalité

Il faut cependant privilégier une période de vêlage en dehors des mois les plus froids. Dans le cas d'une intervention sur un vêlage, il est préférable d'avoir un local avec de l'eau et de l'électricité. Il est conseillé de déplacer régulièrement les lieux d'alimentation, de prévoir une surface suffisante et des abris naturels. Dans ce cas, les conditions de travail pour l'éleveur sont difficiles.



« En race parthenaise, nos taux de mortalité sont relativement faibles au regard des moyennes de la race, régulièrement 3-6 % contre 9-10 % naissance - 90 jours.

Nous attachons de l'importance à l'observation et l'hygiène, à limiter les facteurs de risques. Nous vaccinons vaches et veaux.

Mais cela reste fragile, il faut être très disponible au moment des vêlages limités à moins de 3 mois. Nous avons 2 types de bâtiments logement des veaux dans le fond du bâtiment pour les vêlages d'automne, entre les cases à vaches pour les vêlages de fin hiver et les vêlages ont lieu dans chaque stabulation. »

**Gaëc la Réminière Deux Sèvres
naisseur engraisseur, 140 vêlages
de parthenaises en double période
et monte naturelle**



- « Des veaux allaitants en bonne santé, conduite d'élevage adaptée et bâtiments bien conçus » septembre 2016 coordination Idele.
- « Impact de la complémentation des veaux charolais pendant la phase d'allaitement au pâturage sur leurs performances en engraissement » 2012 ferme des Etablières
- « Systèmes bovins viande en Pays de la Loire et Deux Sèvres ». 2009 Inosys région ouest

Mai 2020 - Référence idele : 0020 304 009

Rédaction :

Pascal BISSON & Fanny HENRIET (Chambre d'agriculture Deux Sèvres Charente Maritime)
Jean Claude DORENLOR (Chambre d'agriculture de Normandie)
Jean Paul HAY (Ter'élevage)
Guillaume HAMART (Sicarev)
Josselin ANDURAND (Institut de l'Élevage- IDELE)